

Tost d'an Douar

Le bulletin de liaison entre Morlaix Communauté et les agriculteurs

Avril 2019 > N° 1

Un bulletin d'information à destination des agriculteurs du territoire de Morlaix Communauté

Le Syndicat Mixte du Trégor a intégré Morlaix Communauté au 1^{er} janvier 2019, sans incidence sur les actions qui étaient portées, l'ensemble des missions et des agents ayant été transféré. Vos interlocuteurs sont toujours les mêmes. Morlaix Communauté affiche une politique volontariste en matière de soutien agricole, aussi le bulletin d'information agricole évolue. Créé dans le cadre du premier plan de lutte contre la prolifération des algues vertes et destiné aux agricul-

teurs du bassin versant du Douron, il s'adresse désormais à l'ensemble des agriculteurs du territoire de Morlaix Communauté. Par la même occasion, le nom change et devient *Tost d'an Douar*. L'objectif est d'informer les agriculteurs du territoire des actions agricoles mises en œuvre par la collectivité.



Guy Pennec, Vice-Président à l'environnement, l'eau et l'assainissement.

Réduction de l'usage des herbicides sur les choux-fleurs et les artichauts

Dans le cadre du marché d'animation agricole des bassins versants du Trégor, la Chambre d'Agriculture va réaliser une enquête auprès d'une trentaine de producteurs, sur les communes légumières du territoire, notamment sur le secteur du Pontplaincoat.

Réalisée par Vianney Estorgues, expert légumes et écophyto à la Chambre d'Agriculture, cette enquête aura pour objectif d'identifier les freins à l'abandon des herbicides en artichaut et chou-fleur.



Bineuse artichaut.

En effet, ces deux cultures sont souvent désherbées chimiquement à la plantation, puis binées régulièrement par la suite. Néanmoins, on remarque que 30% des exploitants conventionnels n'utilisent plus d'herbicides en choux et 12% en artichauts, et qu'il est donc possible d'en éviter l'usage.

Au travers de rendez-vous individuels, permettant de prendre en compte les caractéristiques globales de l'exploitation, les modes de décisions et pratiques en matière de désherbage, ainsi que les freins à l'abandon des herbicides, ces enquêtes permettront d'avoir une vision fine et actualisée des pratiques sur le territoire. Une valorisation collective en sera faite fin 2019, avec une présentation des résultats, mais également un travail de co-construction, entre Morlaix Communauté et la Chambre d'Agriculture permettant de proposer dès 2020, des actions en phase avec les attentes des producteurs et les objectifs de reconquête de la qualité des eaux sur les bassins versants côtiers.

Capinov vous accompagne dans vos projets de méthanisation !

Des conseils individuels, réalisés par des structures agréées, sont financés dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes. C'est le cas de Capinov qui propose notamment un accompagnement sur les projets de méthanisation.

Si vous souhaitez établir un diagnostic, étudier et dimensionner un projet, analyser sa rentabilité, identifier des substrats sur le territoire, monter un dossier réglementaire ou de financement, comparer les devis fournisseurs ou encore vérifier les performances de votre outil, Capinov est présent pour vous accompagner.

La méthanisation c'est quoi ?

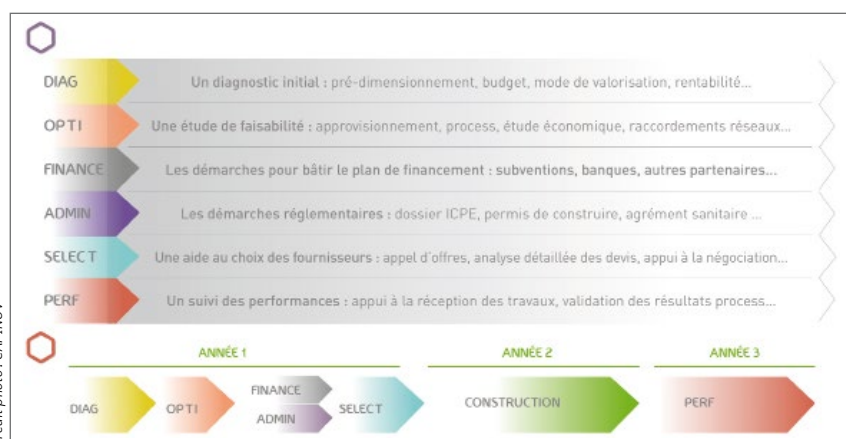
C'est un processus biologique qui permet de valoriser les matières organiques, notamment les effluents d'élevage, en produisant du biogaz. La vente de cette énergie renouvelable, à un prix bonifié et garanti sur le long terme, est une nouvelle source de revenus pour les exploitations agricoles.

La méthanisation est-elle pour moi ?

Il n'y a pas un modèle unique de méthanisation agricole mais une diversité de modèles en fonction des matières à valoriser, des productions, du caractère individuel ou collectif du projet. Capinov Agrosolutions vous accompagne quelles que soient la taille et la technologie de votre projet et vous aide dans le choix des installateurs. Injection de biométhane agricole dans le réseau, cogénération, micro-méthanisation... sont autant de projets qui peuvent être accompagnés.

Un accompagnement sur mesure

Capinov vous propose de personnaliser votre prestation afin de répondre parfaitement à vos besoins et attentes sous forme de 6 modules :



Démarche d'accompagnement de Capinov.

De nombreux projets en cours en Bretagne



Localisation des méthaniseurs en Bretagne.

Des financements par les baies algues vertes

Si votre siège d'exploitation ou au moins 3 ha de SAU sont présents sur une des 8 baies algues vertes bretonnes, et notamment sur la baie du Douron, vous pouvez bénéficier d'accompagnements pris en charge. En effet, le diagnostic initial ou l'étude de faisabilité peuvent par exemple être financés dans le cadre des accompagnements du second plan de lutte contre les algues vertes.



Unité de méthanisation à la ferme de Samuel Morand (SARL Métholica) à Iffendic (35).

Pour plus de renseignements :

Mathieu DUFOR – 06 25 13 71 00
mathieu.dufour@capinov.fr

Alexandre COUVERT – 07 87 37 52 00
alexandre.couvert@capinov.fr

Coat Bro Montroulez à la recherche de bois de bocage géré durablement



Crédit photo : Morlaix Communauté

Exemple de haies entretenues.

Une rencontre a eu lieu en début d'année 2019 entre Coat Bro Montroulez et les différents référents bocage du Finistère Nord au sujet de l'approvisionnement des chaudières du territoire en bois géré durablement.

Coat Bro Montroulez est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) regroupant des exploitants agricoles

et forestiers qui approvisionne entre autres la chaudière de la piscine communautaire de Morlaix en plaquettes de bois (450 t/ an). La SCIC a pour objectif la préservation et la valorisation du bocage. Or, la concurrence dans le bois énergie est très active et, il n'est pas toujours facile de travailler avec les clients qui privilégient le rapport qualité/prix du bois. Pourtant, si le bois bocage est moins rentable que du bois résiduel de forêt ou du bois d'opportunité, il est important de pouvoir valoriser ce bois bocager pour les autres nombreux avantages que représentent les haies : rôles paysagers, hydrauliques, climatiques et écologiques.

Un label national

Ainsi, une démarche est menée depuis 2015 pour la création du label « bois bocager géré durablement ». Ce label national vise à produire du bois plaquette ou du bois d'œuvre avec les garanties d'une ressource renouvelée tout en permettant de maintenir des paysages bocagers durables et

fonctionnels. Il permettra la reconnaissance du travail de gestion durable des producteurs de bois et rendra plus facile l'accès aux appels d'offres des marchés publics pour les revendeurs comme Coat Bro Montroulez.

Plan de Gestion du Bocage

L'obtention de ce label se fera au travers de l'élaboration chez les producteurs de plans de gestion du bocage (PGB). Coat Bro Montroulez en tant que revendeur est donc à la recherche d'exploitations ayant des PGB. De son côté, Morlaix Communauté, dans le cadre de la stratégie bocagère 2016-2020, est en capacité de financer des PGB chez les exploitants.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services :

Lizig Cloarec - 02 98 15 15 24



Crédit photo: AFAC

Chantier de broyage de bois plaquette.

Investir en collectif dans des outils de tri et séchage de céréales pour améliorer l'autonomie sur sa ferme !

Suite à une journée organisée par Morlaix Communauté et le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Finistère, Tost d'an Douar fait un retour sur deux initiatives d'investissement en collectif dans du matériel de tri et stockage des céréales.

La CUMA des Ajoncs, Ouest des Côtes d'Armor, a été créée début 2017. L'objectif de départ était d'investir dans un

outil de triage de grains. Après un premier contact avec la FD-CUMA, plusieurs réunions et des visites d'installations déjà en place, le choix s'est orienté vers un trieur mobile. L'entreprise DOREZ a monté un trieur MAROT sur un châssis afin de pouvoir être déplacé d'une ferme à l'autre. D'une valeur de 70 000 €, le trieur mobile est composé d'un jeu de 25 grilles de triages, utilisable par 4 à la fois. Une



Trieur mobile Marot de la CUMA des Ajoncs.

subvention de 40 % a été permise grâce à l'investissement en CUMA. Le débit de chantier est d'environ 4 tonnes/heure. En matière d'organisation, le trieur est uniquement utilisé pour trier des mélanges céréaliers ou de la semence de ferme. L'outil n'est pas dimensionné pour nettoyer post-récolte, il faut que chacun puisse disposer d'une capacité de stockage. Aujourd'hui, 32 paysans l'utilisent sur 6 plateformes différentes. Le planning d'utilisation est préparé avant la saison. Une part fixe de 100 € est demandée à chacun, ainsi qu'un coût d'utilisation de 45 €/heure d'utilisation. Ce coût intègre l'utilisation du trieur et le temps de présence de l'agriculteur chez qui se trouve la plateforme.

La CUMA Argoat Bio, installée à Duault dans le sud-ouest des Côtes d'Armor, a de son côté investi dans un outil de séchage des grains. 4 paysans voisins (éleveurs et céréaliers) se sont associés fin 2017 pour investir dans un séchoir fixe. L'investissement total est de 120 000 €,



Séchoir fixe de la CUMA Argoat Bio.

dont 90 000 € pour l'achat et l'installation du séchoir, et 15 jours de montage ont été nécessaires. L'objectif de départ était d'avoir une assurance pour la récolte et le stockage afin d'avoir plus d'autonomie par rapport aux collecteurs. Pour assurer la rentabilité de l'outil, chacun s'est engagé à sécher 650 tonnes par an. Le choix du site s'est fait chez un des paysans qui possédait déjà une fosse de réception et un hangar avec des silos. Aujourd'hui, ils sont 6 paysans dans la CUMA. Le coût est basé sur le nombre d'heures d'utilisation de l'outil, les charges de fonctionnement (gaz, électricité...) et une charge fixe de 18 €/tonne. Les débits de chantier vont de 2T/heure pour du maïs à 10T/heure pour du blé.

Pour plus de renseignements ou si vous souhaitez investir collectivement dans ce type d'outils, vous pouvez contacter Morgan MIGNAN du GA29 au 02 98 25 80 33.

Concours des pratiques agro-écologiques 2019 : Prajoù an Arvorig

Trois nouveaux territoires ont rejoint l'organisation du concours qui couvre désormais l'ensemble du nord Finistère et le parc naturel régional d'Armorique. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 mai auprès de Paul Salaün :

02 98 15 15 23
ou paul.salaun2@agglo.morlaix.fr



Prairie de Stéphane Hirrien à Garlan ayant concouru en 2018.

En parallèle, des élèves du lycée de Suscinio participent au concours Jeune. Ils se rendront chez Anne et Michel Gourvil et Hervé Cillard à Botsorhel pour observer les prairies et monter un dossier qui sera jugé par un jury au niveau national dans le cadre du concours général agricole.



Carte du territoire du concours général agricole.